



Le p'tit journal n°60

Notre commune a engagé une procédure de reprise de concessions dans notre cimetière. Mais cela consiste en quoi ?

Pour comprendre le présent, il est intéressant de connaître le passé.

7 juillet 1905 : à la suite de demandes d'administrés, le conseil municipal décide la création de concessions funéraires conformément à une ordonnance du 8 décembre 1843.

Même si des inhumations ont eu lieu au 19^{ème} siècle, les deux premières concessions sont ainsi attribuées en 1905, puis une troisième en 1921 et une quatrième en 1934.

Il ne vous aura pas échappé qu'entre 1905 et 1921, la Faucheuse a sévi pendant la première guerre mondiale et notre commune et ses habitants, situés sur la ligne de front, comme l'atteste sa croix de guerre attribuée le 24 février 1921, ont payé un lourd tribut humain.

Il paraît alors difficile d'admettre qu'aucune inhumation n'ait été réalisée pendant ces 16 années.

Des mémoires du village rappellent qu'avant la première extension du cimetière, dans les années 1970, on ne pouvait creuser une sépulture sans découvrir des ossements.

Au vu de notre histoire commune et afin de laisser reposer en paix ceux qui y auraient leur dernière sépulture sans avoir laissé de traces, leur respect impose de ne plus attribuer de nouvelles concessions dans cette partie du cimetière.

A partir de 1938, de nouvelles concessions ont été acquises régulièrement.

Puis le temps a fait son œuvre : absence de descendants, aléas de la vie moderne, ...

Certaines tombes ne sont plus entretenues.

Cette procédure formalisée de reprise de concessions est un moment privilégié d'échanges entre la commune et les ayants-droit reconnus.

Après avoir constaté le défaut d'entretien, c'est plus de 3 années qui s'écouleront pour y remédier : remise en état pour certains, pose d'un nouveau monument pour d'autres, ...

Chacun fera en conscience.

Au-delà de ce délai, faute d'actions significatives, c'est la commune qui sera à même de reprendre les concessions en exhumant dignement les défunts, en les transférant dans un ossuaire et en les enregistrant sur un registre communal spécifique.

Le focus ainsi fait sur ce sujet de notre actualité, il est maintenant temps de nous tourner vers ce mois de décembre, plus festif.

Ce sera d'abord le téléthon à la salle des fêtes que nos associations animeront le 6, puis une distribution des présents pour les aînés les 19 et 20 ainsi que le 4^{ème} concert de Noël en notre église le 20, pour finir par le passage de qui vous savez le 21.

Nous espérons que ces fêtes de fin d'année vous permettront de vous retrouver avec les vôtres et de partager ensemble de bons moments.

Pour notre part, nous serons heureux de vous accueillir le 3 janvier à 17h30 à l'occasion des traditionnels vœux communaux à la salle des fêtes et de passer quelques instants conviviaux.

Le maire
Serge Greugny

Compte-rendu du conseil municipal du 17 novembre 2014

Présents : tous les élus, à l'exception de D. Barbier et J.L. Poulain (pouvoir à S. Greugny).
Secrétaire de séance : A. Victorino

Modification de statut du syndicat intercommunal de regroupement scolaire (SIRS)

Les statuts du SIRS sont régis actuellement par un arrêté préfectoral du 24 octobre 1991.
Au vu de l'imprécision d'un article, les élus refusent à la majorité les nouveaux statuts.

Demandes de subventions 2015

Les projets suivants feront l'objet d'une demande de subvention :

- Transfert mairie-école avec périscolaire et création de logements locatifs ;
- Élargissement de la rue d'Antheuil et de la rue de Monchy, à partir de la voie ferrée ;
- Mise en conformité du PLU ;
- Achat d'outils techniques ;
- Aménagements de sécurité rue de la Place ;
- Création d'une structure de voirie chemin des prés ;

De par leur nombre, la réalisation de ces projets induit nécessairement l'acceptation d'un co-financement.

Inventaire Sézéo

Notre commune a transféré son pouvoir d'autorité concédante des réseaux électriques au Syndicat des Énergies de la Zone Est de l'Oise (SEZEO) par la délibération du 23/09/2013. Le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens, ce qui a pour effet de transférer les droits patrimoniaux du propriétaire, sans transférer le droit de propriété.

Un procès-verbal de l'ensemble des ouvrages a été établi.

Le Conseil municipal a délibéré pour autoriser la mise à disposition au profit du SEZEO et pour autoriser le Maire à signer le procès-verbal.

Rapport de gestion 2013 de la Saur

L'autorisation de prélèvement est de 2000m³ par jour. Le débit d'exploitation est de 450m³.
166 292m³ ont été prélevés en 2013, soit une baisse de 15%.

158 648m³ ont été consommés, soit une hausse de 9%.

Le rendement du réseau s'est amélioré, passant de 74,5% en 2012 à 90%, l'indice linéaire de pertes en réseau (en m³/km/j) passant ainsi de 3 à 1, grâce au déplacement des compteurs de l'aire d'autoroute en mai 2013.

Le nombre de branchements est de 1093 (+4%).

La réserve d'eau potable est d'environ une journée de consommation normale.

Rapport des commissions et des délégués aux syndicats et EPCI

.. Finances

- Le 6 octobre et le 3 novembre, le compte de trésorerie a été notifié.
Les recettes de subventions, ainsi que toute l'actualité financière communale, ont été analysées.
- Une analyse des locaux vacants et des résidences secondaires a été réalisée.

.. Cimetière

Afin de garantir le respect dû aux morts qui doivent avoir une sépulture décente et entretenue, la procédure de reprise de concessions qui s'étalera sur plus de 3 ans, débutera le mercredi 26 novembre par un état des lieux matérialisé par un procès-verbal.

.. Communication

La prestation de création du site internet communal, de formation et d'assistance par l'ADICO est validée.

L'équipe projet est composée d'A. Victorino, B. Greugny et notre secrétaire, N. Mansard.

- Urbanisme

Un rapport mensuel des certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire est fait à l'ensemble des conseillers.

Une information a été dispensée aux élus vignemontois par l'association des urbanistes de l'Oise sur les évolutions réglementaires générées par la loi ALUR à propos de l'instruction des documents d'urbanisme, du devenir des cartes communales, POS, PLU et SCOT, ainsi que la création des PLU intercommunaux.

- Bureau du 6 octobre et du 3 novembre

En plus des sujets déjà abordés, l'actualité quotidienne communale a été partagée et débattue, ainsi que l'actualité réglementaire recueillie.

- SIVOM de Margny du 25 septembre

- La convention tripartite d'accès à la station d'épuration de Ressons a été actée.
- Le rapport annuel du délégataire 2013 a été approuvé.

- Sézéo du 25 septembre

- Le Sézéo reversera la redevance R2 perçue en 2014 au titre des travaux réalisés en 2012 par les communes, ainsi que l'intégralité de la taxe électrique du dernier semestre 2013.
- A partir de 2015, la taxe communale sur la consommation finale d'électricité sera de nouveau mise en recouvrement, mais maintenant au profit du Sézéo.

- Communauté de Communes du 1^{er} octobre

- Un projet d'étude de reconversion de la friche Elnor de Ressons a été acté pour un montant global estimé de 17M€ en dépenses, 3M€ de deniers publics étant mobilisés, dont 300k€ pour la communauté de communes sur 6 ans.
Le choix final de ce dossier sera réalisé en fin d'année par l'Etat.
- A la suite de l'arrêté préfectoral relatif à l'invalidation de l'élection de Cuy, 3 candidats aux 3 postes vacants du bureau ont été élus.
- Suite au refus du maire, le transfert automatique de certains pouvoirs de police ne sera pas transféré au président de la communauté.

Point des opérations en cours

- Transfert mairie

Le Conseil Général a donné son accord de subventionnement pour l'achat du terrain jouxtant la mairie-école actuelle.

- Enfouissement cité Bel Air

- Le marché de réalisation des travaux est en passe d'être attribué.
- Une réunion de présentation sera organisée le 10 décembre avec les riverains concernés.

- Achat de l'ancienne voie ferrée

Nous sommes les nouveaux propriétaires depuis le 31 octobre.

- Travaux rue de l'Église et cité Bel Air

La procédure d'appel d'offres est en cours.

- Renouvellement de matériels pour la salle Marcel Bertin

- La nouvelle chambre froide est opérationnelle.
- La commande de chaises et de tables est en cours.

Brèves

Naissance :



Diégo RODRIGUES né le 25/09/2014,
491 rue de Compiègne

Vie pratique :

Horaires du secrétariat de mairie :

ouvert au public du lundi au vendredi, de 11h à 12h,

accueil téléphonique du lundi au vendredi, de 10h à 12h30.

Permanence des élus le samedi de 11h à 12h.

Restitution cérémonie du 11 novembre 2014

Au monument aux morts, il a été retracé les éléments connus de la vie de Louis Boire, Edgard Bourdon, Clotaire et Léon Denain, Joseph Hachet, Donat Levier, Emile Trouillet et Clovis Ognier, morts pour la France.

M. Daniel Thomas, Président des anciens combattants, informe que les 57,50€ collectés lors de la cérémonie, ont été alloués à l'association des Bleuets de France.

Inscription sur les listes électorales

Vous habitez à Vignemont et vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale ? Rien de plus simple. Passez avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile, au secrétariat de mairie (permanence exceptionnelle le 31 décembre de 10h à 12h).

Nous vous y attendons.



L'association des *Dames de Cœur*



Les Dames de Cœur sont enfin prêtes
Pour le téléthon et le marché de Noël !!!!



Venez nombreux (adultes et enfants) à l'atelier du Téléthon
Fabriquer votre décoration de Noël pour 3 € seulement !!!
Et n'oubliez pas notre mascotte !!!!



Dernier aperçu des réalisations pour le marché de Noël des 13 et 14 décembre !!!



JOYEUSES FETES A TOUS

LES NOUVELLES DU CLUB DU 3ème AGE < LES VIGNES >

LA LASSITUDE N'A PAS ATTEINT CERTAINS MEMBRES QUI SONT TOUJOURS PRÉSENTS. BRAVO POUR LEUR ASSIDUITÉ ET LEUR FIDÉLITÉ.

LES JARDINS SONT TERMINÉS, LES PELOUSES SONT TONDUES. VENEZ DONC PARTAGER UNE PARTIE DE VOTRE TEMPS LIBRE AVEC D'AUTRES RETRAITÉS 2 APRÈS-MIDI PAR MOIS A LA SALLE COMMUNALE.

LE JEU DE CARTES N'EST PAS UNE OBLIGATION, CHACUN PEUT VENIR PRATIQUER SES HOBBYS PERSONNELS ET EN FAIRE PROFITER LES AUTRES MEMBRES.

LA FÉDÉRATION DES AINÉS RURAUX ORGANISE CHAQUE ANNÉE UN JEU DES CONNAISSANCES. VENEZ AVEC NOUS Y APPORTER LES RÉPONSES.

CETTE ANNÉE ENCORE NOUS PARTICIPERONS, AVEC LES AUTRES ASSOCIATIONS DU VILLAGE, A L'ORGANISATION DU TÉLÉTHON.

C'EST AVEC GRAND PLAISIR QUE NOUS AVONS ACCUEILLI NOS NOUVEAUX ADHÉRENTS, NOUS LES EN REMERCIONS.

EN CETTE PÉRIODE DE FIN D'ANNÉE, LE CLUB »LES VIGNES » VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE NOËL ET VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE 2015.

LE PRÉSIDENT

SI VOUS VOULEZ NOUS REJOINDRE, VOUS POUVEZ CONTACTER :

- MME ET MR HARLE MARC 0344425500

- MME ET MR POULAIN JEAN-LOUIS 0344425637



La relève du club entourée de leurs entraîneurs

Quelques nouvelles du club.

Cette année l'association a engagé 3 équipes en championnat de l'oise : 1 équipe sénior en D1, 1 équipe jeunes (9-12 ans) et une équipe ados (12-16 ans).

Résultats mitigés pour l'instant. Le bilan de la 1ère phase sera communiqué sur le prochain numéro du petit journal.



Ci-dessus la relève du club au cours de leur première compétition en championnat individuel !!!

Ils se reconnaîtront ou pas !!!

Tous les membres du club vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous attendent pour le téléthon !!! à la salle des fêtes le **6 Décembre à partir de 10 heures**



Bientôt l'aube d'une nouvelle année... !

Que le temps passe vite ! 2014 s'achève, mais les souvenirs restent !

Souvenez-vous...

Une paëlla haute en couleur, une pièce de théâtre burlesque, une chasse aux œufs gourmande, une brocante pluvieuse et venteuse, une fête des voisins musicale, un voyage dans le nord très ensoleillé, et une fête du beaujolais nouveau sous le signe de la bonne humeur !!!



PROGRAMME PRÉVISIONNEL 2015

Dimanche 25 janvier (à la Mairie à 10h) : Assemblée Générale de l'Association

Dimanche 15 février midi : paëlla avec animation musicale

Samedi 21 mars après-midi : marche des jonquilles

Lundi 6 avril matin : chasse aux œufs de Pâques

Mercredi 13 mai au soir (veille de l'ascension) : fête des voisins

Dimanche 7 juin : brocante